



diffamation d'un supérieur hiérarchique

Par **benfiala**, le **02/01/2009** à **20:26**

Bonjour,

Tout d'abord, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2009.

Voici mon interrogation; je subis depuis environ 7 ans, un harcèlement d'un supérieur hiérarchique, qui ne supporte pas les personnes de mon origine et qui ne s'en cache pas, surtout lorsque ceux-ci réussissent tout les concours auxquels ils se présentent et sont soutenus par la majorité de leurs collègues.

Récemment, j'ai été destinataire d'un courriel interne, ainsi que ma directrice et ma gestionnaire de carrière, d'une accusation d'atteinte au droit de réserve auquel je suis tenu comme tout fonctionnaire. J'ai pu facilement démontrer que je ne me trouvais pas dans l'institution lorsque cela s'est passé et que je ne suis en rien concerné.

Je souhaite porter plainte pour diffamation; puis je le faire? auprès de quelle juridiction, en raison de ma qualité de fonctionnaire?

Merci de me répondre avec précision, compte tenu du caractère discriminant de l'attitude de la personne mise en cause.

Je reste à votre disposition pour tout renseignements complémentaires